**2023-2024**



Le Département de la Charente-Maritime favorise l’éducation culturelle des jeunes charentais-maritimes dans de nombreux domaines. Le dispositif **Théâtre au Collège 17** s’inscrit dans cette démarche en associant culture théâtrale (spectacle vivant) et action pédagogique.

Issu d’un partenariat existant depuis 1995, l'opération **Théâtre au Collège 17** est organisée conjointement par le Département et la Direction des services départementaux de l’Éducation nationale. Ce dispositif permet une diffusion départementale des propositions des compagnies de la Charente-Maritime dans le domaine du spectacle vivant.

Les propositions sélectionnées dans le livret **Théâtre au Collège 17** font l’objet de représentations, mais également d’échanges et d’ateliers de médiation culturelle auprès des collégiens. Ces actions de sensibilisation s’effectuent en lien avec le travail pédagogique conduit en amont et en aval par les enseignants.

L’aide financière apportée par le Département à l’attention des collèges est de 50 % du coût total de la représentation.

Les spectacles figurant dans le livret **Théâtre au Collège 17** ont pour obligation de présenter de faibles contraintes techniques. Cela permet ainsi leur venue dans l’enceinte même de l'établissement (salle polyvalente, gymnase, salle de réunions, salle de classe, centre de documentation, cour de récréation, préau, etc.). Mais elles peuvent également avoir lieu dans une salle de spectacle, s'il s'en trouve une à proximité du collège.

**LES OBJECTIFS**

* Le dispositif **Théâtre au Collège 17** permet de se familiariser au spectacle vivant. Il a pour objectif premier de favoriser l'éducation artistique et culturelle et de répondre aux trois piliers de l’EAC :

*LA RENCONTRE - L’APPROPRIATION - LA PRATIQUE*

*RENCONTRER :*

* *Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.*
* *Echanger avec un artiste, un créateur, un professionnel de l’art et de la culture.*
* *Appréhender des œuvres et des productions artistiques.*
* *Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.*

*S’APPROPRIER*

* *Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.*
* *Comprendre, utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.*
* *Mettre en relation différents champs de connaissance.*
* *Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d’une œuvre.*

*PRATIQUER*

* *Utiliser des techniques d’expression artistique adaptées à une production.*
* *Mettre en œuvre un processus de création.*
* *Concevoir et réaliser la présentation d’une production.*
* *S’intégrer dans un processus collectif.*
* *Réfléchir sur sa pratique.*

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET CONSEILS PRATIQUES**

Si ce dispositif vous intéresse, et si vous désirez programmer un spectacle du livret Théâtre au Collège 17 dans votre établissement, il convient de prendre contact avec la compagnie dont la proposition correspond au projet pédagogique envisagé. Cela vous permettra de vérifier si les conditions d'accueil de votre établissement sont compatibles avec les demandes de la compagnie, notamment en ce qui concerne le volet technique, mais aussi du côté des frais afférents (droits d'auteurs, etc.). La signature de contrat entre l’établissement et la compagnie doit se faire le plus rapidement possible puisque ce document est demandé pour compléter le dossier d’inscription. Il est conseillé de consulter les sites des compagnies en amont.

**DOSSIERS D’INSCRIPTION**

Les inscriptions s’effectuent via la plateforme ADAGE (onglet APPELS A PROJETS) avant le **vendredi 17 novembre 2023**.

**ANALYSE DES DOSSIERS**

Les dossiers seront étudiés conjointement par le Département de la Charente-Maritime et par la Direction des Services Départementaux de l’Éducation nationale de la Charente-Maritime.

**BILAN**

Un bilan est attendu à la fin du projet via la plateforme ADAGE.

*Pour toute information complémentaire contacter Martine Bézagu, coordinatrice départementale côté DSDEN17 : 05 16 52 68 69 /* *mdac1.ia17@ac-poitiers.fr* *ou Cécile Besnier, coordinatrice côté CD17 : 05 46 31 73 57 /* *cecile.besnier@charente-maritime.fr*